

Retraites : coup de force à l'Assemblée nationale C'est aux travailleurs de régler le problème !

16 février : les cours du CAC 40 à la Bourse battent un nouveau record, promettant des profits monstrueux aux actionnaires.

17 février : Macron annonce que la France est engagée pour de longues années dans la guerre en Ukraine et y consacrera des centaines de milliards.

18 février : le « débat » sur la réforme des retraites s'achève à l'Assemblée nationale. Sans même un vote, le projet de loi est transmis au Sénat. Le ministre Dussopt déclare que ce coup de force est « conforme à la Constitution ».

Sur ce point, il dit vrai.

La Constitution de la V^e République est taillée sur mesure pour les besoins des capitalistes et des va-t-en-guerre. Quand il s'agit de voler aux travailleurs deux ans de leur vie pour dégager plus de profits pour les multinationales ou quand il s'agit de fermer les écoles et les hôpitaux pour financer la guerre, la Constitution permet tout. Y compris de faire passer la réforme des retraites sans le moindre vote « pour » à l'Assemblée nationale. C'est ce qu'un ancien président de la République avait appelé le « coup d'État permanent ».

Mais rien n'est joué.

Depuis le 19 janvier, des millions de travailleurs et de jeunes ont fait grève et ont manifesté pour le retrait du projet Macron-Borne.

Oui, le retrait en totalité! Car chaque article de cette réforme est une attaque anti-ouvrière : les 64 ans, les 43 annuités, les mesures qui aggravent la discrimination contre les femmes travailleuses, la suppression des régimes spéciaux...

Des millions se sont mobilisés. Des millions restent mobilisés. Ils répondent positivement à l'appel lancé par les organisations syndicales à « durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain ».

Malgré les mensonges et la propagande du gouvernement, toutes les couches de la population – les ouvriers, les employés, les jeunes, les cadres, les commerçants, les artisans... – considèrent que cette réforme est injuste et appuient les grèves et les manifestations.

Alors, comment imposer le retrait ?

La preuve est faite qu'il n'y a rien à attendre des institutions antidémocratiques de la V^e République. Seul le rapport de force fera reculer Macron, Borne et autres Dussopt.

« **Mettre le pays à l'arrêt** » : c'est le moyen dont disposent les travailleurs unis avec leurs organisations pour imposer le retrait.

Mettre le pays à l'arrêt, cela veut dire que les travailleurs prennent les choses en main pour régler le problème.

Déjà, dans de nombreuses entreprises, les travailleurs ont entrepris de se réunir pour mettre au point comment ils vont s'organiser pour « mettre à l'arrêt » leur atelier, leur bureau, leur service, leur école.

En contactant les collègues des autres ateliers, services, etc., ils organisent la mise à l'arrêt de toute l'entreprise, ou de toutes les écoles d'une ville... Déjà se constituent avec les syndicats, des « comités d'organisation de la mise à l'arrêt » pour le retrait total.

Le Parti ouvrier indépendant démocratique n'a pas d'intérêts distincts de ceux de tous les travailleurs. C'est pourquoi il appuie le mouvement par lequel les travailleurs et les jeunes organisent eux-mêmes cette grève totale, seule arme entre leurs mains pour faire reculer ce pouvoir antidémocratique et anti-ouvrier.

Le Parti ouvrier indépendant démocratique est un adversaire résolu de la V^e République. Il est partisan d'une authentique démocratie. Pour nous, c'est le mouvement pratique des travailleurs pour défendre et reconquérir leurs droits qui ouvrira la voie à une République démocratique, un gouvernement de la majorité, un gouvernement du peuple travailleur.

À bas la guerre !

Confiscation des centaines de milliards de la loi de programmation militaire pour les salaires, les retraites, les services publics !

Dans l'unité, imposons le retrait total de la réforme Macron-Borne !

Le bureau national

Lisez chaque semaine *La Tribune des travailleurs*. Adhérez au POID.

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant démocratique.

Nom, prénom :

Adresse :

A retourner à : poidemocratique@gmail.com ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil.